



Extrait des CEMEA

<http://www.cemea.be/Dispositifs-de-soutien-a-la>

Dispositifs de soutien à la formation

- Secteurs - Les CEMÉA, un mouvement d'éducation nouvelle -

Date de mise en ligne : mardi 10 septembre 2019

CEMEA

Il existe plusieurs manières de faciliter l'accès aux formations...

Il existe plusieurs manières de faciliter l'accès aux formations.

Les personnes sous contrat de travail relevant de la commission paritaire 329 pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone (associations d'Éducation permanente, organisations de jeunesse, centres de jeunes, centres culturels, bibliothèques, ludothèques et médiathèques, centres d'expression et de créativité, écoles de devoirs, clubs sportifs, organisations de formation professionnelle...) peuvent bénéficier du soutien Fonds 4S qui a pour objet de stimuler toute initiative de formation, d'emploi et d'éducation dans le secteur socioculturel et sportif.

Le Fonds peut intervenir sur des formations organisées ou pour la mise sur pied de projets sur mesure. Le Fonds propose également des soutiens à des projets d'accompagnement et de formation d'équipe.

Plus d'informations : www.fonds-4s.org

D'autres Fonds proposent des dispositifs de financement des formations, notamment pour les secteurs de l'aide à la jeunesse et du handicap (CP 319), de l'accueil de l'enfance (CP 332), de l'aide sociale et des soins de santé (CP 332).

Plus d'informations : www.apefasbl.org

Le congé-éducation peut également venir soutenir un parcours de formation en maintenant la rémunération de la personne tout en lui permettant de s'absenter de son travail.

Plus d'informations : www.leforem.be, www.werk-economie-emploi.brussels

Certaines structures proposent également des dispositifs internes pour soutenir la formation des personnes. N'hésitez pas à vous renseigner.

Enfin, si vous rencontrez des soucis pour participer à l'une de nos formations, prenez contact avec notre permanence.